

Canada Goose Holdings Inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés
Au 2 octobre 2022 et au 26 septembre 2021 et pour les
deuxièmes trimestres et les semestres clos à ces dates
(non audité)

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net
(non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
		2 octobre 2022	26 septembre 2021	2 octobre 2022	26 septembre 2021
			<i>Données retraitées (note 2)</i>		<i>Données retraitées (note 2)</i>
		\$	\$	\$	\$
Produits	4	277,2	232,9	347,1	289,2
Coût des ventes	7	111,4	97,9	138,6	123,5
Marge brute		165,8	135,0	208,5	165,7
Frais de vente, généraux et administratifs		161,1	122,4	284,5	214,9
Bénéfice (perte) d'exploitation		4,7	12,6	(76,0)	(49,2)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	11	6,8	7,9	14,2	24,4
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(2,1)	4,7	(90,2)	(73,6)
Économie d'impôt		(7,1)	(5,2)	(31,6)	(26,0)
Bénéfice net (perte nette)		5,0	9,9	(58,6)	(47,6)
Attribuable aux :					
Actionnaires de la société		3,3	9,9	(59,1)	(47,6)
Participations ne donnant pas le contrôle		1,7	—	0,5	—
Bénéfice net (perte nette)		5,0	9,9	(58,6)	(47,6)
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société					
De base	5	0,03 \$	0,09 \$	(0,56) \$	(0,43) \$
Dilué	5	0,03 \$	0,09 \$	(0,56) \$	(0,43) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**États consolidés intermédiaires résumés du résultat global
(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
		2 octobre 2022	26 septembre 2021	2 octobre 2022	26 septembre 2021
			<i>Données retraitées (note 2)</i>		<i>Données retraitées (note 2)</i>
		\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)		5,0	9,9	(58,6)	(47,6)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Gain actuariel lié à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		1,0	0,2	1,0	0,2
Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
(Perte) profit lié à l'écart de change cumulé		(3,7)	1,6	(11,8)	(0,2)
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	16	7,8	(2,0)	9,1	(1,9)
Reclassement en résultat (du profit net) de la perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie	16	(0,1)	0,4	1,5	0,5
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		5,0	0,2	(0,2)	(1,4)
Bénéfice global (perte globale)		10,0	10,1	(58,8)	(49,0)
Attribuable aux :					
Actionnaires de la société		7,8	10,1	(59,7)	(49,0)
Participations ne donnant pas le contrôle		2,2	—	0,9	—
Bénéfice global (perte globale)		10,0	10,1	(58,8)	(49,0)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2 octobre 2022	26 septembre 2021	3 avril 2022
			<i>Données retraitées (note 2)</i>	
Actif		\$	\$	\$
Actifs courants				
Trésorerie	3	97,1	98,9	287,7
Créances clients	6	150,0	111,2	42,7
Stocks	3, 7	511,5	416,4	393,3
Impôt sur le résultat à recevoir		10,5	9,3	1,1
Autres actifs courants	3, 15	63,4	49,4	37,5
Total des actifs courants		832,5	685,2	762,3
Impôt différé		90,0	79,0	53,2
Immobilisations corporelles	3	122,4	125,9	114,2
Immobilisations incorporelles	3	133,3	124,7	122,2
Actifs au titre de droits d'utilisation	3, 8	274,3	253,0	215,2
Goodwill	3	64,1	53,1	53,1
Autres actifs à long terme	15	26,9	5,2	20,4
Total de l'actif		1 543,5	1 326,1	1 340,6
Passif				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer	9, 15	218,4	195,2	176,2
Provisions	10	21,7	18,0	18,5
Impôt sur le résultat à payer		12,9	16,4	24,5
Emprunts à court terme	3, 11	57,3	27,3	3,8
Tranche courante des obligations locatives	3, 8	65,4	55,8	58,5
Total des passifs courants		375,7	312,7	281,5
Provisions	3, 10	31,7	27,0	31,3
Impôt différé		23,2	14,2	15,8
Facilité renouvelable	11	55,1	—	—
Emprunt à terme	3, 11	402,7	372,9	366,2
Obligations locatives	3, 8	250,1	224,0	192,2
Autres passifs à long terme	3, 15	38,5	21,7	25,7
Total du passif		1 177,0	972,5	912,7
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		355,4	353,6	427,9
Participations ne donnant pas le contrôle		11,1	—	—
Total des capitaux propres		366,5	353,6	427,9
Total du passif et des capitaux propres		1 543,5	1 326,1	1 340,6

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

		Capital social		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de perte globale	Total attribuable aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	
	Notes	Actions à droit de vote multiple	Actions à droit de vote subalterne	Total						
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 3 avril 2022		1,4	117,1	118,5	36,2	290,4	(17,2)	427,9	—	427,9
Comptabilisation initiale d'une participation ne donnant pas le contrôle dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	3	—	—	—	—	—	—	10,2	10,2	
Option de vente à l'égard des participations ne donnant pas le contrôle	3	—	—	—	—	(19,8)	(19,8)	—	(19,8)	
Émission d'actions	12	—	2,7	2,7	(2,7)	—	—	—	—	
Perte nette		—	—	—	—	(59,1)	(59,1)	0,5	(58,6)	
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global		—	—	—	—	(0,6)	(0,6)	0,4	(0,2)	
Paiements fondés sur des actions	13	—	—	—	7,0	—	7,0	—	7,0	
Solde au 2 octobre 2022		1,4	119,8	121,2	40,5	211,5	(17,8)	355,4	11,1	366,5
Solde au 28 mars 2021 ¹		1,4	119,1	120,5	25,2	437,1	(5,2)	577,6	—	577,6
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	12	—	(7,6)	(7,6)	—	(169,3)	(176,9)	—	(176,9)	
Rachat d'actions à droit de vote subalterne détenues aux fins d'annulation en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	12	—	(0,3)	(0,3)	—	(7,0)	(7,3)	—	(7,3)	
Passif relatif au courtier en vertu du programme de rachat d'actions automatique	12	—	—	—	(3,3)	—	(3,3)	—	(3,3)	
Émission d'actions	12	—	8,3	8,3	(2,5)	—	5,8	—	5,8	
Perte nette ¹		—	—	—	—	(47,6)	(47,6)	—	(47,6)	
Autres éléments de perte globale ¹		—	—	—	—	(1,4)	(1,4)	—	(1,4)	
Paiements fondés sur des actions	13	—	—	—	6,9	—	6,9	—	6,9	
Impôt différé sur les paiements fondés sur des actions		—	—	—	(0,2)	—	(0,2)	—	(0,2)	
Solde au 26 septembre 2021 ¹		1,4	119,5	120,9	26,1	213,2	(6,6)	353,6	—	353,6

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

1. La société a adopté un changement de méthode comptable pour l'exercice clos le 3 avril 2022 relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la note 2 pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective sur le trimestre et le semestre considérés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	2 octobre 2022	26 septembre 2021
	Données retraitées (note 2)		Données retraitées (note 2)	
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	5,0	9,9	(58,6)	(47,6)
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissements	26,4	22,3	52,2	43,7
Économie d'impôt	(7,1)	(5,2)	(31,6)	(26,0)
Charges d'intérêts	11 9,2	7,5	16,2	14,1
Perte de change	17,1	2,6	19,2	8,1
Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de la dette	11 —	—	—	9,5
Perte à la cession d'actifs	(0,1)	—	(0,1)	—
Paievements fondés sur des actions	13 4,3	4,2	7,0	6,9
Réévaluation de l'option de vente	3 1,7	—	1,7	—
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	3 (3,7)	—	(3,7)	—
	52,8	41,3	2,3	8,7
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	17 (72,2)	(62,5)	(195,7)	(167,1)
Impôt sur le résultat payé	(10,1)	(1,1)	(26,3)	(12,2)
Intérêts versés	(8,3)	(6,6)	(15,0)	(13,7)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(37,8)	(28,9)	(234,7)	(184,3)
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7,8)	(7,8)	(10,3)	(13,8)
Investissement dans des immobilisations incorporelles	(5,8)	(1,6)	(6,9)	(1,6)
Coûts directs initiaux liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	8 (1,1)	(0,1)	(1,2)	(0,5)
Entrées nettes de trésorerie découlant d'un regroupement d'entreprises	3 —	—	2,8	—
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(14,7)	(9,5)	(15,6)	(15,9)
Activités de financement				
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	11 19,5	16,3	24,1	23,5
Emprunts sur la facilité au Japon	3, 11 5,8	—	9,7	—
Remboursements au titre de l'emprunt à terme	11 (1,0)	(1,0)	(2,0)	(1,9)
Emprunts sur la facilité renouvelable	11 55,4	—	55,4	—
Coûts de transaction liés aux activités de financement	11 —	0,1	—	(0,9)
Actions à droit de vote subalterne rachetées et annulées en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	12 —	(176,9)	—	(176,9)
Actions à droit de vote subalterne rachetées et détenues aux fins d'annulation en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	12 —	(2,7)	—	(2,7)
Paievements de capital sur les obligations locatives	8 (13,5)	(9,7)	(27,3)	(19,6)
Émission d'actions	13 —	4,6	—	5,8
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	66,2	(169,3)	59,9	(172,7)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	1,6	0,7	(0,2)	(6,1)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	15,3	(207,0)	(190,6)	(379,0)
Trésorerie au début de la période	81,8	305,9	287,7	477,9
Trésorerie à la fin de la période	97,1	98,9	97,1	98,9

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes annexes (non audité)

Note 1. La société

Organisation

Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements performants de luxe pour hommes, femmes, jeunes, enfants et bébés. Les gammes de produits de la société se composent de divers styles de parkas, de manteaux de duvet légers, de vêtements de pluie, de vêtements coupe-vent, de vêtements d'intérieur, de vêtements en molleton, de chaussures et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. Le siège social de la société est situé au 250 Bowie Avenue (Toronto) Canada, M6E 4Y2. Les termes « Canada Goose », « nous » et « notre/nos » utilisés tout au long des présentes notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») se rapportent à la société.

Canada Goose est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « GOOS ». Les actionnaires principaux de la société sont des fonds d'investissement conseillés par Bain Capital LP et ses sociétés liées (« Bain Capital ») et DTR LLC (« DTR »), une entité contrôlée indirectement par le président du conseil et chef de la direction de la société. Les actionnaires principaux détiennent des actions à droit de vote multiple qui représentaient 48,4 % du total des actions en circulation au 2 octobre 2022, ou 90,4 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation. Les actions à droit de vote subalterne qui sont négociées sur les marchés publics représentaient 51,6 % du total des actions en circulation au 2 octobre 2022, ou 9,6 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation.

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Certaines informations, qui sont considérées comme significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires et qui figurent normalement dans des états financiers annuels préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, ne sont pas incluses dans les présentes notes. Les présents états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels de la société pour l'exercice clos le 3 avril 2022.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée le 1^{er} novembre 2022 conformément à une résolution du conseil d'administration de la société.

Caractère saisonnier

Nos activités fluctuent en fonction des saisons, et nous enregistrons habituellement une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes en gros aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, alors que nous enregistrons une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes directes aux consommateurs aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Par conséquent, des produits moins élevés que prévu au cours de ces périodes pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation annuels.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison des produits générés dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et du recouvrement des créances clients liées aux produits tirés des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks.

Notes annexes (non audité)

Note 2. Principales méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques

Mode de présentation

Les principales méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers annuels de la société pour l'exercice clos le 3 avril 2022, ont été appliqués de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires, sauf pour ce qui est mentionné ci-dessous. Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société.

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au troisième trimestre.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Les amortissements liés aux montants qui ne sont pas inclus dans le coût des ventes, qui étaient auparavant présentés dans un poste distinct, sont reflétés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Pandémie de COVID-19

À l'échelle mondiale, les responsables de la santé publique ont imposé des restrictions et recommandé de prendre des précautions afin d'atténuer la propagation de la pandémie de nouveau coronavirus (la « COVID-19 »). Bien que les restrictions aient été levées à divers degrés sur les marchés partout dans le monde, elles continuent de peser sur nous dans une certaine mesure. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, les activités des magasins ont largement repris, sauf en Asie-Pacifique. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, 4 des 23 magasins de détail en Asie-Pacifique ont fermé en raison de la COVID-19. Les jours de bourse perdus par suite de la fermeture temporaire de nos magasins de détail ainsi que de la baisse de la fréquentation et de la productivité des magasins n'ont pas nui de façon significative aux résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2023.

En raison de la fermeture temporaire de magasins, des coûts nets de 0,3 M\$ et de 2,5 M\$ ont été comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs et dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – moins de 0,1 M\$ et 0,2 M\$, respectivement).

La direction a effectué une évaluation conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, pour déterminer s'il existait des indices de dépréciation au 2 octobre 2022 et a conclu qu'il n'y en avait aucun.

Principes de consolidation

Les états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et de ses filiales ainsi que les investissements sur lesquels la société exerce un contrôle. L'ensemble des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés.

Notes annexes (non audité)

Secteurs opérationnels

La société classe ses activités en trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Le secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes réalisées par l'entremise des plateformes de commerce en ligne propres à chaque pays de même que les ventes réalisées dans nos magasins de détail exploités par la société et situés dans des emplacements commerciaux de luxe.

Le secteur Ventes en gros comprend les ventes réalisées auprès de divers détaillants et distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits exclusifs dans un marché entier.

Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux canaux de ventes directes aux consommateurs ou de ventes en gros, tels que les ventes aux employés et les frais de vente, généraux et administratifs. Le secteur Ventes autres comprend les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais généraux pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros.

Sommaire des méthodes comptables adoptées

Participations ne donnant pas le contrôle

Dans le cadre de l'acquisition de la coentreprise au Japon (se reporter à la note 3), nous avons adopté une méthode comptable s'appliquant aux participations ne donnant pas le contrôle. À la date de l'acquisition, la société a choisi d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle au titre de la coentreprise au Japon en fonction de la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle sont traitées comme des transactions avec les détenteurs de capitaux propres de la société. Les variations de la participation de la société dans CG Japan (se reporter à la note 3) sont comptabilisées à titre de transactions portant sur les capitaux propres.

Instruments financiers

Dans le cadre de la coentreprise au Japon (se reporter à la note 3), la société a établi un passif financier au titre de l'option de vente à l'égard des participations ne donnant pas le contrôle fondé sur la valeur actualisée du montant qui devrait être payé à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle si elle était exercée. Ultérieurement, le passif au titre de l'option de vente est ajusté pour refléter les variations de la valeur actualisée du montant qui pourrait être à payer à chaque date de clôture, les fluctuations étant comptabilisées dans les états intermédiaires du résultat net, jusqu'à ce qu'elle ait été exercée ou arrive à expiration. L'option de vente est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, et la juste valeur de l'option de vente est classée au niveau 3 conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes IFRS et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

Notes annexes (non audité)

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette modification.

Normes publiées et adoptées

Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique

En avril 2021, l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a finalisé une décision entrant dans le champ d'application d'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, clarifiant la méthode de comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique, souvent appelés accords de type logiciel-service (« SaaS »). Par suite de la décision, les coûts qui ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif relatifs aux immobilisations incorporelles sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'adoption de la décision a été comptabilisée comme un changement de méthode comptable conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). Au 1^{er} avril 2019, la société a modifié les méthodes comptables existantes relatives aux coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. La société a évalué l'incidence de l'interprétation et a conclu que des coûts de 25,4 M\$ comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles dans le PGI et les logiciels étaient liés à des accords SaaS qui ne pouvaient plus être inscrits à l'actif ni amortis, conformément à la décision. Par conséquent, ces coûts ont été radiés au 1^{er} avril 2019, car ils auraient dû être passés en charges au cours de la période où ils ont été engagés.

IAS 8 impose une application rétrospective pour les changements de méthodes comptables, et l'information financière comparative a été retraitée dans les présents états financiers intermédiaires. Se reporter aux états financiers annuels de la société pour l'exercice clos le 3 avril 2022 pour obtenir des renseignements sur le bilan d'ouverture qui découle de l'application rétrospective. Les tableaux suivants présentent l'incidence des retraitements sur les périodes comparatives.

Notes annexes
(non audité)

Données relatives aux états résumés du résultat global

Augmentation (diminution)

	26 septembre 2021					
	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais de vente, généraux et administratifs	123,7	(1,3)	122,4	215,1	(0,2)	214,9
Économie d'impôt	(5,6)	0,4	(5,2)	(26,1)	0,1	(26,0)
Bénéfice net (perte nette)	9,0	0,9	9,9	(47,7)	0,1	(47,6)
Écart de change cumulé	1,7	(0,1)	1,6	(0,2)	—	(0,2)

Données relatives aux états résumés de la situation financière

Augmentation (diminution)

	26 septembre 2021		
	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées
	\$	\$	\$
Impôt différé (actif)	77,5	1,5	79,0
Immobilisations incorporelles	154,8	(30,1)	124,7
Impôt différé (passif)	20,4	(6,2)	14,2
Capitaux propres	376,0	(22,4)	353,6

Données sur les tableaux résumés des flux de trésorerie

Augmentation (diminution)

	26 septembre 2021					
	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	9,0	0,9	9,9	(47,7)	0,1	(47,6)
Amortissements	25,8	(3,5)	22,3	49,3	(5,6)	43,7
Économie d'impôt	(5,6)	0,4	(5,2)	(26,1)	0,1	(26,0)
Variations des éléments hors trésorerie	(62,5)	—	(62,5)	(169,4)	2,3	(167,1)
Investissement dans des immobilisations incorporelles	(3,8)	2,2	(1,6)	(4,7)	3,1	(1,6)

Notes annexes (non audité)

Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'IASB a publié le document *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2* (modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*; d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*; d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*; d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*; et d'IFRS 16, *Contrats de location*), qui répond aux questions touchant l'information financière à la suite du remplacement d'un taux de référence existant par un autre taux de référence, et qui présente des exigences précises en matière d'informations à fournir. Les modifications prévoient une mesure de simplification à l'égard des modifications requises aux termes de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »). Ces modifications ont trait à la modification des instruments financiers lorsque la base de détermination des flux de trésorerie contractuels varie en raison de la réforme des TIO, permettant l'application prospective d'un autre taux de référence. Une mesure de simplification semblable existe pour la comptabilisation par le preneur en vertu d'IFRS 16. Elles concernent également l'application de la comptabilité de couverture, laquelle n'est pas abandonnée uniquement en raison de la réforme des TIO. Les relations de couverture, y compris la désignation formelle et la documentation structurée, doivent être modifiées de façon à refléter les modifications apportées à l'élément couvert et, bien que la mesure de simplification permette le maintien des relations de couverture, il pourrait être nécessaire de comptabiliser des montants additionnels au titre de l'inefficacité. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Une initiative plus vaste pour l'ensemble du marché est en cours en vue de la transition des taux interbancaires offerts vers d'autres taux de référence. La facilité d'emprunt à terme de la société, qui est d'une valeur comptable nette de 406,8 M\$, est touchée par la réforme des TIO. Ainsi, les dispositions des normes IFRS modifiées ont été adoptées, mais la comptabilisation en vertu de la norme adoptée ne sera appliquée que lorsque les accords relatifs aux TIO seront modifiés, ce qui constituera un événement comptable. Puisqu'aucun événement comptable n'a eu lieu à ce jour, la société a déterminé qu'il n'y avait pas eu d'incidence sur l'information financière au 2 octobre 2022. La société discute avec ses prêteurs et elle est en train de déterminer si des modifications permettraient de respecter les exigences relatives à l'application de la mesure de simplification.

Note 3. Regroupement d'entreprises

Le 4 avril 2022, la société et un ancien distributeur des articles de la société au Japon, Sazaby League, Ltd. (« Sazaby League ») ont conclu une entente (l'« entente de coentreprise ») en vue de former une coentreprise (la « coentreprise au Japon »), en vertu de laquelle la société a fait l'acquisition de 50 % des actions avec droit de vote émises et en circulation de l'entité juridique englobant la coentreprise, Canada Goose Japan, K.K. (« CG Japan »). CG Japan a été constituée pour commercialiser, distribuer et vendre les articles de Canada Goose et pour exploiter des magasins de détail et exercer des activités de commerce en ligne au Japon.

Avant la constitution de CG Japan, la société vendait ses articles à l'ancien distributeur. Historiquement, la majorité des ventes avaient lieu aux premier et deuxième trimestres et étaient comptabilisées dans le secteur opérationnel Ventes en gros. Après la transaction, la société consolidera les résultats de CG Japan, et les produits et les résultats d'exploitation seront présentés en cohérence avec les secteurs opérationnels respectifs et devraient être enregistrés à un moment plus adapté au caractère saisonnier des secteurs Ventes en gros et Ventes directes aux consommateurs de la société.

Notes annexes (non audité)

La direction a effectué une analyse selon IFRS 10, *États financiers consolidés*, et puisque la société détient le pouvoir de diriger les activités pertinentes de CG Japan, qu'elle est exposée à des rendements variables et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer sur ces rendements, la direction a déterminé que la société exerce un contrôle sur CG Japan aux fins comptables. De plus, la direction a effectué une analyse selon IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et a déterminé que la société est l'acquéreur de CG Japan. La direction a déterminé que les actifs et les processus acquis constituaient une entreprise et, par conséquent, a comptabilisé la transaction comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. En vertu de la méthode de l'acquisition, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La société a payé une contrepartie en trésorerie de 250,0 M JPY (2,6 M\$) à CG Japan, ainsi qu'une contrepartie éventuelle différée d'une juste valeur estimative de 1 958,9 M JPY (20,0 M\$) à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle, pour une contrepartie totale de 2 208,9 M JPY (22,6 M\$). La contrepartie éventuelle différée est payable si la cible cumulative du BAI ajusté convenue n'est pas atteinte au cours de la période se clôturant le 30 juin 2026. La juste valeur de la contrepartie éventuelle applicable est déterminée d'après l'issue financière estimative et la contrepartie éventuelle qui devrait être payée, et actualisée selon un taux approprié. Le montant de la contrepartie éventuelle a été comptabilisé dans les autres passifs à long terme au 4 avril 2022. La contrepartie éventuelle est réévaluée à sa juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, et les variations de la juste valeur seront comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. La société a comptabilisé une diminution de 388,2 M JPY (3,7 M\$, compte non tenu des pertes de change de 1,3 M\$) à la réévaluation de la contrepartie éventuelle au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, ce qui a porté la juste valeur de la contrepartie éventuelle à 1 570,7 M JPY (15,0 M\$). Le profit lié à la réévaluation à la juste valeur a été comptabilisé au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états consolidés intermédiaires du résultat net.

La société a engagé des coûts de transaction de 0,2 M\$ et de 1,0 M\$, lesquels sont inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs des états consolidés intermédiaires du résultat net et des états consolidés intermédiaire du résultat global pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, respectivement. Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, la société a engagé des coûts de transaction de 0,7 M\$.

Notes annexes (non audité)

Les actifs acquis et les passifs repris ont été comptabilisés, sur la base d'une évaluation préliminaire, à leur juste valeur à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Actifs acquis	
Trésorerie	5,4
Stocks	27,3
Immobilisations corporelles	1,2
Immobilisations incorporelles	12,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	3,3
Goodwill	11,8
Autres actifs	2,4
	63,5
Passifs repris	
Emprunt bancaire	19,4
Obligations locatives	3,2
Provision pour garanties	0,3
	22,9
Total des actifs nets identifiables acquis	40,6
Moins : passif d'impôt différé	7,2
Moins : participations ne donnant pas le contrôle	10,8
Actifs nets acquis	22,6
Contrepartie	
Trésorerie versée	2,6
Contrepartie éventuelle	20,0
Contrepartie d'achat totale	22,6
Contrepartie en trésorerie versée	(2,6)
Plus : solde en trésorerie acquis	5,4
Entrées nettes de trésorerie découlant d'un regroupement d'entreprises	2,8

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris est fondée sur des estimations préliminaires et sur certaines hypothèses à l'égard de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et devrait être finalisée dans l'année suivant l'acquisition.

Notes annexes (non audité)

Le goodwill correspond à l'écart entre la contrepartie totale et la juste valeur des actifs nets acquis et est attribuable aux synergies attendues entre CG Japan et les activités existantes de la société. Un montant de 11,8 M\$ a été comptabilisé au titre du goodwill, soit l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt. Les immobilisations incorporelles de 12,1 M\$ se rapportent à la juste valeur de la liste des clients et des droits de distribution sur le marché japonais recouvrés, qui sera amortie sur une période de dix ans.

La juste valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation est fondée sur l'évaluation par la direction de l'état des actifs acquis, de même que sur l'évaluation de la valeur de marché actuelle de ces actifs. En outre, la société a tenu compte de son estimation du temps qu'il faudra pour tirer un avantage économique de ces actifs ainsi que de la durée d'utilité de ces actifs à la date d'acquisition. La juste valeur des stocks a été établie en fonction de la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes. L'évaluation finale de certains actifs et passifs, y compris les stocks, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les autres actifs et les provisions au titre des garanties, n'est pas encore terminée en raison de la complexité inhérente aux évaluations. Par conséquent, la répartition du prix d'achat est préliminaire et pourrait faire l'objet d'un ajustement à la fin du processus d'évaluation.

Les résultats de CG Japan sont consolidés dans les résultats financiers de la société avec prise d'effet le 4 avril 2022. Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, CG Japan a fourni un apport d'environ 13,8 M\$ et 14,3 M\$, respectivement, aux produits consolidés de la société et d'environ (0,9) M\$ et (3,5) M\$, respectivement, à la perte d'exploitation de la société.

En ce qui concerne le regroupement d'entreprises, l'entente de coentreprise prévoit une option de vente qui permet à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle de vendre sa participation de 50 % à la société dans les six mois suivant certaines circonstances qui constituent un événement déclenchant l'option de vente. Si l'option de vente n'est pas exercée dans ce délai de six mois, elle expirera. La société a établi un passif financier au titre de l'option de vente à l'égard des participations ne donnant pas le contrôle. La juste valeur de l'option de vente est classée au niveau 3 conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Au 4 avril 2022, la juste valeur de l'option de vente libellée en yens japonais détenue par l'actionnaire ne détenant pas le contrôle est comptabilisée dans les autres passifs à long terme, au montant de 2 076,4 M JPY (21,2 M\$).

La société a comptabilisé le passif au titre de l'option de vente d'après la valeur actualisée du montant qui devrait être payé à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle si l'option était exercée. Ultérieurement, le passif au titre de l'option de vente est ajusté pour refléter les variations de la valeur actualisée du montant qui pourrait être à payer à chaque date de clôture, les fluctuations étant comptabilisées dans les états consolidés intermédiaires du résultat net de la société, jusqu'à ce qu'elle ait été exercée ou arrive à expiration. La société a comptabilisé une augmentation de 174,9 M JPY (1,7 M\$, compte non tenu des pertes de change de 1,4 M\$) à la réévaluation du passif au titre de l'option de vente au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, ce qui a porté le solde à 2 251,3 M JPY (21,5 M\$). La perte liée à la réévaluation à la juste valeur a été comptabilisée au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net.

Notes annexes
(non audité)

Note 4. Information sectorielle

La société a trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. La société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter selon les produits et le bénéfice (la perte) d'exploitation sectoriel, lequel correspond à la mesure du bénéfice utilisée par le principal décideur opérationnel de la société, soit le président du conseil et chef de la direction, pour évaluer le rendement des secteurs opérationnels. Nos secteurs opérationnels ne dépendent pas d'un client externe unique.

La société ne présente pas le total des actifs et le total des passifs selon ses secteurs opérationnels à présenter.

Deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022				
(en millions de dollars canadiens)	Ventes	Ventes	Ventes	Total
	directes aux	en gros	autres	
	consommateurs			
	\$	\$	\$	\$
Produits	94,8	180,7	1,7	277,2
Coût des ventes	21,8	88,6	1,0	111,4
Marge brute	73,0	92,1	0,7	165,8
Frais de vente, généraux et administratifs	49,7	18,0	93,4	161,1
Bénéfice (perte) d'exploitation	23,3	74,1	(92,7)	4,7
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				6,8
Perte avant impôt sur le résultat				(2,1)

Deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021				
(en millions de dollars canadiens)	Ventes	Ventes	Ventes	Total
	directes aux	en gros	autres	
	consommateurs			
	\$	\$	\$	\$
Produits	82,0	149,1	1,8	232,9
Coût des ventes	22,4	74,4	1,1	97,9
Marge brute	59,6	74,7	0,7	135,0
Frais de vente, généraux et administratifs	40,8	13,4	68,2	122,4
Bénéfice (perte) d'exploitation	18,8	61,3	(67,5)	12,6
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				7,9
Bénéfice avant impôt sur le résultat				4,7

Notes annexes
(non audité)

Semestre clos le 2 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	129,6	213,9	3,6	347,1
Coût des ventes	31,3	105,0	2,3	138,6
Marge brute	98,3	108,9	1,3	208,5
Frais de vente, généraux et administratifs	91,7	29,2	163,6	284,5
Bénéfice (perte) d'exploitation	6,6	79,7	(162,3)	(76,0)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				14,2
Perte avant impôt sur le résultat				(90,2)

Semestre clos le 26 septembre 2021

(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	111,1	175,2	2,9	289,2
Coût des ventes	31,8	90,1	1,6	123,5
Marge brute	79,3	85,1	1,3	165,7
Frais de vente, généraux et administratifs	71,5	21,9	121,5	214,9
Bénéfice (perte) d'exploitation	7,8	63,2	(120,2)	(49,2)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				24,4
Perte avant impôt sur le résultat				(73,6)

Information géographique

La société définit l'emplacement géographique des produits selon l'emplacement de ses clients.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre	26 septembre	2 octobre	26 septembre
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Canada	58,7	46,9	76,6	56,8
États-Unis	74,2	61,7	89,9	71,0
Asie-Pacifique	56,4	58,9	72,5	81,3
EMOA ¹	87,9	65,4	108,1	80,1
Produits	277,2	232,9	347,1	289,2

1. L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

Notes annexes
(non audité)

Note 5. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente des renseignements sur le calcul du bénéfice (de la perte) par action de base et dilué.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	2 octobre 2022	26 septembre 2021
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	3,3 \$	9,9 \$	(59,1) \$	(47,6) \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation	105 334 265	109 780 547	105 284 370	110 122 185
Nombre moyen pondéré d'actions à l'exercice des options sur actions et des UAR ¹	530 704	1 025 395	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation, après dilution	105 864 969	110 805 942	105 284 370	110 122 185
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	0,03 \$	0,09 \$	(0,56) \$	(0,43) \$
Dilué	0,03 \$	0,09 \$	(0,56) \$	(0,43) \$

1. S'applique aux actions dilutives et lorsque le cours moyen pondéré de clôture quotidien des actions pour l'exercice est plus élevé que le prix d'exercice des options sur actions. Pour le semestre clos le 2 octobre 2022, 562 845 actions (semestre clos le 26 septembre 2021 – 995 002 actions) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles étaient antidilutives.

Notes annexes
(non audité)

Note 6. Créances clients

(en millions de dollars canadiens)	2 octobre 2022	26 septembre 2021	3 avril 2022
	\$	\$	\$
Créances clients	124,6	90,1	22,0
Créances sur cartes de crédit	6,4	4,4	2,5
Autres créances	20,0	17,9	19,3
	151,0	112,4	43,8
Moins : pertes de crédit attendues et rabais sur ventes	(1,0)	(1,2)	(1,1)
Créances clients	150,0	111,2	42,7

Note 7. Stocks

(en millions de dollars canadiens)	2 octobre 2022	26 septembre 2021	3 avril 2022
	\$	\$	\$
Matières premières	70,3	71,2	71,3
Produits en cours	20,4	17,6	14,9
Produits finis	420,8	327,6	307,1
Total des stocks selon le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation	511,5	416,4	393,3

La valeur des stocks est réduite à la valeur nette de réalisation lorsque la société estime que le coût des stocks ne peut être recouvré en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la diminution du taux de vente. Au 2 octobre 2022, la provision pour obsolescence totalisait 30,2 M\$ (26 septembre 2021 – 26,2 M\$; 3 avril 2022 – 23,6 M\$).

Les montants imputés au coût des ventes comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	2 octobre 2022	26 septembre 2021
	\$	\$	\$	\$
Coût des articles fabriqués	109,1	94,5	133,9	116,4
Amortissements	2,3	3,4	4,7	7,1
	111,4	97,9	138,6	123,5

Notes annexes
(non audité)

Note 8. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des actifs au titre de droits d'utilisation de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
3 avril 2022	296,3	36,7	17,4	350,4
Entrées	45,3	—	34,6	79,9
Entrées résultant de regroupements d'entreprises (note 3)	1,5	—	1,8	3,3
Modifications de contrats de location	2,6	—	—	2,6
Décomptabilisation à la résiliation	(1,8)	—	—	(1,8)
Incidence de l'écart de change	9,0	—	0,6	9,6
2 octobre 2022	352,9	36,7	54,4	444,0
28 mars 2021	253,3	36,7	18,4	308,4
Entrées	42,4	—	0,4	42,8
Modifications de contrats de location	1,6	—	—	1,6
Incidence de l'écart de change	1,1	—	0,1	1,2
26 septembre 2021	298,4	36,7	18,9	354,0

Notes annexes
(non audité)

(en millions de
dollars canadiens)

Amortissement cumulé

3 avril 2022

Amortissement

Décomptabilisation à la
résiliation

Incidence de l'écart de change

2 octobre 2022

28 mars 2021

Amortissement

Incidence de l'écart de change

26 septembre 2021

Valeur comptable nette

2 octobre 2022

26 septembre 2021

3 avril 2022

	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
3 avril 2022	110,1	15,2	9,9	135,2
Amortissement	26,4	2,6	3,3	32,3
Décomptabilisation à la résiliation	(1,2)	—	—	(1,2)
Incidence de l'écart de change	3,0	—	0,4	3,4
2 octobre 2022	138,3	17,8	13,6	169,7
28 mars 2021	58,8	9,9	6,0	74,7
Amortissement	21,3	2,6	2,0	25,9
Incidence de l'écart de change	0,4	—	—	0,4
26 septembre 2021	80,5	12,5	8,0	101,0
Valeur comptable nette				
2 octobre 2022	214,6	18,9	40,8	274,3
26 septembre 2021	217,9	24,2	10,9	253,0
3 avril 2022	186,2	21,5	7,5	215,2

Notes annexes
(non audité)

Obligations locatives

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
3 avril 2022	217,2	24,8	8,7	250,7
Entrées	44,9	—	34,6	79,5
Entrées résultant de regroupements d'entreprises (note 3)	1,5	—	1,7	3,2
Modifications de contrats de location	1,8	—	—	1,8
Paiements de capital	(23,4)	(2,7)	(1,2)	(27,3)
Incidence de l'écart de change	7,3	—	0,3	7,6
2 octobre 2022	249,3	22,1	44,1	315,5
28 mars 2021	211,0	29,9	13,9	254,8
Entrées	41,9	—	0,4	42,3
Modifications de contrats de location	1,5	—	—	1,5
Paiements de capital	(15,0)	(2,7)	(1,9)	(19,6)
Incidence de l'écart de change	0,7	—	0,1	0,8
26 septembre 2021	240,1	27,2	12,5	279,8
Les obligations locatives sont classées dans les passifs courants ou non courants comme suit :				
(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations locatives courantes	56,3	5,5	3,6	65,4
Obligations locatives non courantes	193,0	16,6	40,5	250,1
2 octobre 2022	249,3	22,1	44,1	315,5
Obligations locatives courantes	46,5	4,9	4,4	55,8
Obligations locatives non courantes	193,6	22,3	8,1	224,0
26 septembre 2021	240,1	27,2	12,5	279,8
Obligations locatives courantes	49,7	5,8	3,0	58,5
Obligations locatives non courantes	167,5	19,0	5,7	192,2
3 avril 2022	217,2	24,8	8,7	250,7

Notes annexes (non audité)

Les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et les contrats de location à court terme ne sont pas inclus dans le calcul des obligations locatives. Ces charges locatives, de même que les loyers variables, sont comptabilisées dans le coût des ventes ou dans les frais de vente, généraux et administratifs de manière linéaire ou selon une autre méthode systématique.

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, des paiements de loyers de 2,1 M\$ et de 2,7 M\$, respectivement, ont été exclus du calcul des obligations locatives (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – 1,6 M\$ et 2,1 M\$, respectivement). La plus grande partie de ces montants se rapportait à des contrats de location à court terme et à des loyers variables.

Note 9. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2 octobre 2022	26 septembre 2021	3 avril 2022
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs	66,0	67,0	63,9
Charges à payer	95,4	70,9	67,0
Avantages du personnel	27,1	25,1	26,5
Instruments financiers dérivés	17,6	8,8	10,4
Autres créditeurs	12,3	23,4	8,4
Créditeurs et charges à payer	218,4	195,2	176,2

Note 10. Provisions

Les provisions sont classées dans les passifs courants ou non courants selon les prévisions de la direction quant au moment du règlement et se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Obligations liées à la mise hors service			Total
	Garantie	Retours sur ventes	d'immobilisations	
	\$	\$	\$	\$
Provisions courantes	5,9	15,8	—	21,7
Provisions non courantes	22,6	—	9,1	31,7
2 octobre 2022	28,5	15,8	9,1	53,4
Provisions courantes	5,9	12,1	—	18,0
Provisions non courantes	19,6	—	7,4	27,0
26 septembre 2021	25,5	12,1	7,4	45,0
Provisions courantes	5,6	12,9	—	18,5
Provisions non courantes	23,6	—	7,7	31,3
3 avril 2022	29,2	12,9	7,7	49,8

Notes annexes (non audité)

Note 11. Emprunts

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit garantie de premier rang adossée à des actifs composée d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 3 juin 2024. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds.

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le taux LIBOR ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable, selon la première éventualité.

Au 2 octobre 2022, la société avait un montant de 55,0 M\$ à payer sur la facilité renouvelable (26 septembre 2021 – néant; 3 avril 2022 – néant). Au 2 octobre 2022, des intérêts et des frais administratifs de 0,9 M\$ (26 septembre 2021 – néant; 3 avril 2022 – 0,5 M\$) demeuraient impayés. Des charges de financement différées de 0,8 M\$ (26 septembre 2021 – 1,1 M\$; 3 avril 2022 – 0,9 M\$) étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 2 octobre 2022 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 2 octobre 2022, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 361,7 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (26 septembre 2021 – 328,6 M\$; 3 avril 2022 – 191,8 M\$).

L'engagement à l'égard de la facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$, un engagement connexe de 5,0 M\$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 M\$. Au 2 octobre 2022, la société avait des lettres de crédit en cours de 1,7 M\$ (26 septembre 2021 – 5,8 M\$; 3 avril 2022 – 4,6 M\$) en vertu de la facilité renouvelable.

Emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. La facilité prévoit un montant en capital total de 300,0 M\$ US et des remboursements trimestriels de 0,75 M\$ US sur le capital, et arrivera à échéance le 7 octobre 2027. En outre, la facilité porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 3,50 %, à condition que le taux LIBOR ne soit pas inférieur à 0,75 %, payable chaque trimestre à terme échu. En lien avec la facilité, la société a engagé des coûts de transaction de 0,9 M\$, qui sont amortis sur la durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Des remboursements anticipés volontaires de montants dus en vertu de l'emprunt à terme peuvent être faits à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. Au 2 octobre 2022, le capital en cours sur l'emprunt à terme totalisait 294,8 M\$ US (26 septembre 2021 – 298,5 M\$ US; 3 avril 2022 – 296,3 M\$ US). La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 2 octobre 2022 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Notes annexes (non audité)

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2 octobre 2022	26 septembre 2021	3 avril 2022
	\$	\$	\$
Emprunt à terme	407,5	377,6	370,8
Tranche non amortie des coûts de transaction différés	(0,7)	(0,9)	(0,8)
	406,8	376,7	370,0

Facilités en Chine continentale

Une filiale de la société en Chine continentale a contracté deux facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 310,0 M RMB (60,2 M\$) (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond au taux préférentiel des prêts de un an, majoré de 0,15 % par année, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 2 octobre 2022, la société avait un montant à payer de 24,1 M\$ (124,0 M RMB) en vertu des facilités en Chine continentale [26 septembre 2021 – 23,5 M\$ (120,3 M RMB); 3 avril 2022 – néant (néant RMB)].

Facilité au Japon

Une filiale de la société au Japon détient une facilité d'emprunt d'un montant total de 4 000,0 M JPY (38,2 M\$) (la « facilité au Japon ») assortie d'un taux d'intérêt variable au taux TIBOR de la Japanese Bankers Association majoré d'une marge applicable de 0,3 %. La durée de la facilité est de 12 mois et chaque prélèvement au titre de la facilité est remboursable dans ce délai. Les montants prélevés sur la facilité au Japon sont utilisés pour accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 2 octobre 2022, la société avait remboursé un montant de 29,1 M\$ (3 050,0 M JPY) au titre de la facilité au Japon.

Emprunts à court terme

Au 2 octobre 2022, la société avait des emprunts à court terme totalisant 57,3 M\$. Les emprunts à court terme incluent un montant à payer de 24,1 M\$ (26 septembre 2021 – 23,5 M\$; 3 avril 2022 – néant) au titre des facilités en Chine continentale, un montant à payer de 29,1 M\$ (26 septembre 2021 – néant; 3 avril 2022 – néant) au titre de la facilité au Japon et un montant de 4,1 M\$ (26 septembre 2021 – 3,8 M\$; 3 avril 2022 – 3,8 M\$) lié à la tranche courante des remboursements de capital trimestriels de l'emprunt à terme. Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois.

Notes annexes
(non audité)

Le montant net des charges d'intérêts, des charges financières et des autres charges se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre	26 septembre	2 octobre	26 septembre
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Charges d'intérêts				
Facilités en Chine continentale	0,2	0,2	0,2	0,2
Facilité renouvelable	0,7	0,5	0,8	0,7
Emprunt à terme	4,6	4,3	8,9	8,6
Obligations locatives	2,8	2,4	5,4	4,7
Commissions d'attente	0,5	0,5	0,9	1,0
Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de la dette	—	—	—	9,5
Réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente, montant net (note 3)	(2,0)	—	(2,0)	—
Produits d'intérêts	(0,1)	—	(0,2)	(0,3)
Autres coûts	0,1	—	0,2	—
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	6,8	7,9	14,2	24,4

Note 12. Capitaux propres

Transactions liées au capital social pour le semestre clos le 2 octobre 2022

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
3 avril 2022	51 004 076	1,4	54 190 432	117,1	105 194 508	118,5
Exercice d'options sur actions	—	—	55 248	—	55 248	—
Règlement d'UAR	—	—	85 866	2,7	85 866	2,7
Total des émissions d'actions	—	—	141 114	2,7	141 114	2,7
2 octobre 2022	51 004 076	1,4	54 331 546	119,8	105 335 622	121,2

Notes annexes (non audité)

Transactions liées au capital social pour le semestre clos le 26 septembre 2021

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le conseil d'administration de la société a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 5 943 239 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois allant du 20 août 2021 au 19 août 2022. Les actions à droit de vote subalterne rachetées ont par la suite été annulées.

De plus, le conseil d'administration avait autorisé la société à mettre en place un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») en vertu duquel un courtier désigné pouvait racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période d'interdiction de transiger prévue chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA respectaient certains paramètres de rachat. Le PRAA s'est terminé le 19 août 2022, soit la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du semestre clos le 26 septembre 2021, la société a racheté 3 802 436 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 179,6 M\$, et un montant de 4,6 M\$ était à payer au courtier désigné. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 176,3 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Des 3 802 436 actions à droit de vote subalterne rachetées, 987 088 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du PRAA, pour une contrepartie totale en trésorerie de 42,1 M\$.

Le passif représentant le montant maximal que la société pourrait être tenue de verser au courtier désigné en vertu du PRAA s'établissait à 3,3 M\$ au 26 septembre 2021. Ce montant a été imputé au surplus d'apport. Après le semestre clos le 26 septembre 2021, la société a racheté 62 700 actions à droit de vote subalterne additionnelles aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 3,0 M\$ en vertu du PRAA. Le PRAA a pris fin et le passif restant relatif au courtier désigné était de néant.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
28 mars 2021	51 004 076	1,4	59 435 079	119,1	110 439 155	120,5
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	—	—	(3 650 636)	(7,6)	(3 650 636)	(7,6)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne détenues aux fins d'annulation	—	—	(151 800)	(0,3)	(151 800)	(0,3)
Total des achats d'actions	—	—	(3 802 436)	(7,9)	(3 802 436)	(7,9)
Exercice d'options sur actions	—	—	241 613	7,0	241 613	7,0
Règlement d'UAR	—	—	48 800	1,3	48 800	1,3
Total des émissions d'actions	—	—	290 413	8,3	290 413	8,3
26 septembre 2021	51 004 076	1,4	55 923 056	119,5	106 927 132	120,9

Notes annexes
(non audité)

Note 13. Paiements fondés sur des actions

Options sur actions

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de ses régimes de rémunération incitative, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017, soit l'ancien régime, et ultérieurement, le régime général. Toutes les options sont émises à un prix d'exercice qui ne doit pas être inférieur à la valeur de marché à la date d'attribution et elles expirent 10 ans après la date d'attribution.

Les transactions liées aux options sur actions se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Semestre clos le			
	2 octobre 2022		26 septembre 2021	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions
Options en circulation au début de la période	42,99 \$	2 722 690	38,32 \$	2 498 973
Attribuées pour l'achat d'actions	24,64 \$	1 568 221	48,92 \$	739 420
Exercées	0,25 \$	(55 248)	24,03 \$	(241 613)
Annulées	43,26 \$	(121 356)	47,59 \$	(64 831)
Options en circulation à la fin de la période	36,56 \$	4 114 307	41,97 \$	2 931 949

Unités d'actions restreintes

En vertu du régime général, la société a attribué des UAR à des employés de la société. Les UAR sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables. Nous nous attendons à ce que les UAR dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAR. Les droits liés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans à raison de un tiers à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux UAR se présentent comme suit :

	Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021
	Nombre	Nombre
UAR en circulation au début de la période	215 590	137 117
Attribuées	207 820	152 320
Réglées	(85 866)	(48 800)
Annulées	(11 135)	(7 264)
UAR en circulation à la fin de la période	326 409	233 373

Au cours de deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, la société a modifié le régime général pour reconstituer et augmenter la réserve d'actions pouvant être émises en vertu du régime, y ajoutant 5 266 699 actions à droit de vote subalterne de la société.

Notes annexes (non audité)

Au 2 octobre 2022, un maximum de 6 575 650 actions à droit de vote subalterne avait été réservé aux fins d'émission en faveur de certains employés de la société en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, l'acquisition des droits étant conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service et aux objectifs de rendement de même que d'autres conditions du régime général.

Comptabilisation des attributions fondées sur des actions

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, la société a comptabilisé des montants de 4,3 M\$ et de 7,0 M\$, respectivement, à titre de surplus d'apport et de charge de rémunération pour l'acquisition des droits liés aux options sur actions et aux UAR (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – 4,2 M\$ et 6,9 M\$, respectivement). La charge de rémunération fondée sur des actions est comprise dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les hypothèses qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des options attribuées selon la méthode d'évaluation des options de Black et Scholes à la date d'attribution sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021
Évaluation moyenne pondérée du cours de l'action	24,64 \$	48,92 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	24,64 \$	48,92 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,51 %	0,44 %
Durée prévue (en années)	5	5
Rendement prévu de l'action	— %	— %
Volatilité	40 %	40 %
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	7,86 \$	14,36 \$

La juste valeur des UAR est déterminée en fonction de la valeur de marché des actions à droit de vote subalterne au moment de l'attribution. Au 2 octobre 2022, la juste valeur moyenne pondérée des UAR émises était de 24,64 \$ (26 septembre 2021 – 48,92 \$).

Note 14. Transactions entre parties liées

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la société a engagé des charges de 0,2 M\$ et de 0,5 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – 0,4 M\$ et 0,6 M\$, respectivement), auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,2 M\$ au 2 octobre 2022 (26 septembre 2021 – 0,4 M\$; 3 avril 2022 – 0,3 M\$).

L'obligation locative à payer à l'actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin ») pour les locaux loués s'élevait à 3,5 M\$ au 2 octobre 2022 (26 septembre 2021 – 4,2 M\$; 3 avril 2022 – 3,8 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,3 M\$ et de 0,7 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – 0,4 M\$ et 0,7 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 2 octobre 2022, au 26 septembre 2021 et au 3 avril 2022.

Notes annexes (non audité)

Les obligations locatives à payer à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle de la coentreprise au Japon, Sazaby League, pour les locaux loués s'élevaient à 2,7 M\$ au 2 octobre 2022. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la société a versé à Sazaby League des montants totalisant 1,1 M\$ et 2,5 M\$, respectivement, pour le capital et les intérêts sur les obligations locatives, pour les redevances ainsi que pour d'autres coûts d'exploitation. Au 2 octobre 2022, les soldes dus à Sazaby League s'élevaient à 0,3 M\$.

En vertu de l'entente de coentreprise, au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la société a vendu des stocks d'une valeur de 4,5 M\$ et de 11,2 M\$, respectivement, à Sazaby League en vue du rachat par la coentreprise au Japon aux fins de la gestion optimale des stocks. La société a comptabilisé dans les créances clients un montant à recevoir de Sazaby League de 1,6 M\$ au 2 octobre 2022. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la coentreprise au Japon a racheté des stocks d'une valeur de 5,0 M\$ et de 11,2 M\$, respectivement, auprès de Sazaby League, et la coentreprise au Japon a comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer un montant à payer à Sazaby League de 1,7 M\$ au 2 octobre 2022. Ces transactions ont été évaluées en fonction des prix prévus dans l'entente de coentreprise, selon les conditions du marché, et n'ont pas été comptabilisées comme des transactions de ventes.

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la coentreprise au Japon a vendu des stocks d'une valeur de 0,1 M\$ à Ron Herman, société entièrement détenue par Sazaby League. Au 2 octobre 2022, la coentreprise au Japon a comptabilisé une créance de 0,1 M\$ relative à ce client dans les créances clients.

Notes annexes
(non audité)

Note 15. Instruments financiers et juste valeur

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers de la société, à l'exception des instruments financiers à court terme comptabilisés au coût amorti.

	2 octobre 2022				
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	20,4	—	20,4	20,4
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	26,8	—	26,8	26,8
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les crédateurs et charges à payer	—	17,6	—	17,6	17,6
Facilités en Chine continentale	—	—	24,1	24,1	24,1
Facilité au Japon	—	29,1	—	29,1	29,1
Facilité renouvelable	—	55,9	—	55,9	55,9
Emprunt à terme	—	406,8	—	406,8	438,8
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme (note 3)	—	—	21,5	21,5	21,5
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme (note 3)	—	—	15,0	15,0	15,0

Notes annexes
(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	26 septembre 2021				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	4,1	—	4,1	4,1
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	5,2	—	5,2	5,2
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	8,8	—	8,8	8,8
Facilités en Chine continentale	—	—	23,5	23,5	23,5
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	20,2	—	20,2	20,2
Emprunt à terme	—	376,7	—	376,7	393,6

(en millions de dollars canadiens)	3 avril 2022				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	9,5	—	9,5	9,5
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	20,4	—	20,4	20,4
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	10,4	—	10,4	10,4
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	23,1	—	23,1	23,1
Emprunt à terme	—	370,0	—	370,0	386,9

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Note 16. Objectifs et politiques de gestion du risque financier

Le principal objectif de la société en matière de gestion du risque est de protéger les actifs et les flux de trésorerie de la société afin d'accroître la valeur de la société.

La société est exposée au risque de gestion du capital, au risque de liquidité, au risque de crédit, au risque de marché, au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La haute direction et le conseil d'administration de la société supervisent la gestion de ces risques. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés ci-après.

Notes annexes (non audité)

Gestion du capital

La société gère son capital et sa structure du capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration de la société surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis. La démarche de la société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, de toujours disposer de liquidités suffisantes pour satisfaire aux exigences liées aux activités, aux dépenses d'investissement, au service de la dette et à des fins générales, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les fonds provenant des activités d'exploitation constituent la principale source de liquidités. La société a également recours à la facilité renouvelable, aux facilités en Chine continentale et à la facilité au Japon en tant que source de liquidités pour les besoins en fonds de roulement à court terme. La société examine régulièrement les flux de trésorerie réels et prévus afin d'assurer que sa capacité de financement demeure adéquate.

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 2 octobre 2022.

Obligations contractuelles par exercice (en millions de dollars canadiens)	T3 au T4 2023	2024	2025	2026	2027	2028	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	218,4	—	—	—	—	—	—	218,4
Facilités en Chine continentale	24,1	—	—	—	—	—	—	24,1
Facilité au Japon	29,1	—	—	—	—	—	—	29,1
Facilité renouvelable	55,0	—	—	—	—	—	—	55,0
Emprunt à terme	2,1	4,1	4,1	4,1	4,1	389,0	—	407,5
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	16,7	29,6	29,1	29,1	29,1	14,6	—	148,2
Obligations locatives	41,2	72,2	64,8	49,5	41,7	29,9	81,0	380,3
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	1,1	1,1
Total des obligations contractuelles	386,6	105,9	98,0	82,7	74,9	433,5	82,1	1 263,7

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme, soit 3,85 %, 0,37 %, 4,98 % et 7,14 %, respectivement, au 2 octobre 2022.

Au 2 octobre 2022, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, des passifs d'impôt différé, ainsi que le passif au titre de l'option de vente et la contrepartie éventuelle relative à la coentreprise au Japon. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

Notes annexes (non audité)

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,2 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement de Canada Goose Inc. au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société rembourse immédiatement à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 2 octobre 2022, un montant de 6,3 M\$ était en cours.

En outre, une filiale de la société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie et, au 2 octobre 2022, le montant impayé s'élevait à 5,4 M\$. Les montants prélevés seront affectés au soutien des activités de ventes au détail de cette filiale au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 2 octobre 2022, le montant total des créances assurées en vertu de cette entente s'élevait à environ 93,3 M\$ (26 septembre 2021 – 52,9 M\$; 3 avril 2022 – 8,1 M\$), sous réserve du plafond de la police. En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Par l'intermédiaire de CG Japan, la société a conclu une entente avec un tiers qui a assuré les risques de pertes jusqu'à concurrence de 45 % des créances, pour un montant maximal de 450,0 M JPY par année assujetti à une franchise de 10 %. Au 2 octobre 2022, des créances totalisant environ 4,3 M\$ (450,0 M JPY) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police.

Programme d'affacturage des créances clients

Une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture.

Pour le semestre clos le 2 octobre 2022, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 20,0 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société (semestre clos le 26 septembre 2021 – 7,8 M\$). Des frais de 0,1 M\$ ont été engagés au cours du semestre clos le 2 octobre 2022 (semestre clos le 26 septembre 2021 – moins de 0,1 M\$) et inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net dans les états intermédiaires du résultat net. Au 2 octobre 2022, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 13,5 M\$ (26 septembre 2021 – 5,7 M\$; 3 avril 2022 – 2,0 M\$).

Notes annexes (non audité)

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours de marché. Les cours du marché comportent un risque de change et un risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et, depuis la constitution de la coentreprise au Japon, en yens japonais. La société a conclu des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change découlant des produits, des achats et des charges libellés en ces devises. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, la société a mis sur pied le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 2 avril 2023.

Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où ces devises ne font pas l'objet d'une couverture, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

La société a comptabilisé les pertes latentes suivantes liées à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	2 octobre 2022		26 septembre 2021		2 octobre 2022		26 septembre 2021	
	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(0,9)	0,5	(2,2)	0,7	(0,2)	0,1	(1,5)	0,5

Notes annexes (non audité)

La société a reclassé les pertes et les profits découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers consolidés indiqués dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	2 octobre 2022	26 septembre 2021
Perte (profit) découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Produits	1,9	(0,1)	2,6	(0,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(0,3)	—	0,7	(0,1)
Stocks	—	—	(0,1)	(1,0)

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, des pertes latentes de 1,3 M\$ et de 1,9 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – perte latente de 0,1 M\$ et profit latent de 0,2 M\$, respectivement) sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisées au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net.

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 2 octobre 2022 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens	92,2 \$ US	Dollar américain
	77,9 €	Euro
	539,0 ¥	Yen japonais
Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens	15,8 \$ US	Dollar américain
	20,2 €	Euro
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros	1,7 CHF	Franc suisse
	787,7 CNY	Yuan chinois
	32,9 £	Livre sterling
Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros	4,8 CHF	Franc suisse
	2,0 £	Livre sterling

Risque de change lié aux emprunts

La société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur son emprunt à terme libellé en dollars américains (note 11). La société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans en vendant un montant de 368,5 M\$ et en recevant un montant de 270,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts à terme.

Notes annexes (non audité)

Le tableau ci-dessous présente les profits et les pertes latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	2 octobre 2022		26 septembre 2021		2 octobre 2022		26 septembre 2021	
	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	8,7	(3,0)	0,1	(0,1)	9,3	(3,2)	(0,4)	0,1

Le tableau suivant présente les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	2 octobre 2022	26 septembre 2021
Perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,2	0,3	0,4	0,5

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, des profits latents de 11,0 M\$ et de 23,4 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – profits latents de 7,6 M\$ et de 0,1 M\$, respectivement) sur la juste valeur d'un contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche du solde de l'emprunt à terme ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des facilités en Chine continentale, de la facilité au Japon, de la facilité renouvelable et de l'emprunt à terme, qui portent actuellement intérêt à des taux de 3,85 %, de 0,37 %, de 4,98 % et de 7,14 %, respectivement.

Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts impayés, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen au cours du semestre clos le 2 octobre 2022 aurait entraîné une augmentation de moins de 0,1 M\$, de 0,1 M\$ et de 1,9 M\$ des charges d'intérêts sur les facilités en Chine continentale, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme, respectivement (semestre clos le 26 septembre 2021 – moins de 0,1 M\$, moins de 0,1 M\$ et 1,9 M\$, respectivement). De même, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts sur notre facilité au Japon d'un montant de 0,1 M\$.

La société a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée de cinq ans en fixant la composante LIBOR de son taux d'intérêt à 0,95 % sur le montant notionnel de la dette, qui s'élève à 270,0 M\$ US. Les swaps viennent à échéance le 31 décembre 2025. Le taux d'intérêt applicable aux swaps de taux d'intérêt est de 4,45 %. Les swaps de taux d'intérêt ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Notes annexes
(non audité)

Le risque de taux d'intérêt sur la facilité d'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de taux d'intérêt. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts futures dépendra principalement du montant brut des emprunts à ce moment.

Note 17. Faits saillants sur les flux de trésorerie

Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	2 octobre 2022	26 septembre 2021
		<i>Données retraitées (note 2)</i>		<i>Données retraitées (note 2)</i>
	\$	\$	\$	\$
Créances clients	(104,4)	(71,9)	(108,9)	(70,5)
Stocks	(7,6)	(11,5)	(93,5)	(74,7)
Autres actifs courants	(7,7)	(19,3)	(12,5)	(20,1)
Créditeurs et charges à payer	40,1	34,6	25,8	(1,0)
Provisions	6,9	6,3	3,7	(0,6)
Autres	0,5	(0,7)	(10,3)	(0,2)
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	(72,2)	(62,5)	(195,7)	(167,1)